



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 17 avril 2024, Grande Résidence Tanamakoa Toamasina

Ce mercredi 17 avril 2024, s'est tenu à la Grande Résidence, Tanamakoa Toamasina, le Conseil des Ministres présidé par Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar. Le Conseil s'est tenu en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et les Ministres concernés par les travaux urgents à Toamasina.

Ce premier Conseil des Ministres décentralisé vise à examiner les problèmes rencontrés par la population et à explorer des solutions au sein de la Région. Le Gouvernement a passé en revue les points urgents pour la population, les actions à entreprendre et les solutions qui doivent être mis en œuvre ici à Toamasina.

L'assainissement de la ville figure parmi les priorités. Le Président de la République a donné des directives fermes à ce sujet notamment pour l'écoulement des eaux usées, l'approvisionnement en électricité et la réhabilitation des routes de la ville. Une attention particulière sera également portée à la gestion des infrastructures de MIAMI afin de professionnaliser l'entretien du site. Une solution pérenne, pleinement accessible aux populations, tangible et urgente doit être mise en place. Selon le Président de la République, un plan précis suivant un calendrier clair est exigé de chaque ministre.

Des représentants du gouvernement et des autorités locales ont été invités à assister au Conseil des ministres. De nombreuses infrastructures seront également inaugurées et visités par le Président de la République lors de ce déplacement dans les régions Atsinanana et Analanjirofo.

Le Président de la République a également annoncé que des Conseils des Ministres décentralisés se tiendront périodiquement afin de rapprocher le pouvoir décisionnel de la population et mettre en œuvre le développement qui doit se faire au niveau local.

I. COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil des Ministres a approuvé la mobilisation des ristournes et délégation à la maîtrise d'ouvrage par le MDAT à travers le Fonds de Développement Local.

Lors de son premier mandat, le Président de la République a donné instruction pour mettre en œuvre une solution pour l'utilisation des ristournes du projet Ambatovy. Le

financement reçu n'a pas été utilisé dans des projets bénéficiant aux populations, de sorte qu'il n'y a pas eu d'impact direct sur le développement des communes bénéficiaires. Par conséquent, l'utilisation des ristournes a été suspendue, jusqu'à la mise en œuvre d'une solution efficace.

Un comité sera donc mis en place pour évaluer et revoir les projets prioritaires pour le développement des communes concernées et en accord avec la Politique Générale de l'État. Une mercuriale des prix sera également appliquée pour éviter les dépenses excessives.

Concernant Toamasina en particulier, trois problèmes ont été soulevés et nécessitent des solutions définitives dans les plus brefs délais :

- La réhabilitation de la voirie de la ville notamment les axes suivants:
 - L'axe Jovenna - Aéroport d'Ambalamananasy - Carrefour Église Saint Paul Mangarivotra, mesurant 4km de long
 - L'axe Andromadio au bureau de la préfecture de 1 km 800
 - L'axe Château d'eau Ambolomadinika - Verrerie Morarano
 - L'axe Château d'eau au rond-point Jovenna Manangareza
 - L'axe rond-point Jovena Manangareza - Raffinerie Galana jusqu'au port
- Également la montée des eaux lors de la saison des pluies qui est dû aux canaux bouchés par les ordures. Les systèmes de drainage doivent également être réhabilités.
- Le Bazarikely emblématique de Toamasina doit également être rénové.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge des Droits et Taxes à l'Importation (DTI) pour l'acquisition de soixante-deux (62) tablettes destinées à la réalisation de l'enquête MICS-7 Madagascar.

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'exonération des Droits et Taxes à l'Importation de musical instruments, school desks and chairs, school supplies et office supplies d'une valeur de 3 166,5 USD formulée par l'Eklesia Episkopaly Malagasy.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'installation d'abris communautaires à usage multiples dans la Commune Urbaine de Toamasina. Il sera construit sur un terrain de 2000 m² à Mangarano à proximité du stade Barikadimy. Ce lieu sera principalement destiné à accueillir les sinistrés. Toutefois, le but de ce projet est d'être un lieu utilisable toute l'année. Il sera donc doté d'équipements pliables qui pourront servir à former de nombreux jeunes à travers le programme de formation mis en place par le gouvernement. Des matelas y seront aussi stockés afin que le site puisse accueillir des pèlerins de passage dans la ville

MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de dérogation pour la prise en charge des Droits et Taxes à l'Importation (DTI) pour l'acquisition des matériels pour la confection des passeports électroniques Malagasy.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge du paiement des Droits et Taxes à l'Importation (DTI) sur les matériels relatifs au Marché de Fourniture et livraison de centrales solaires d'une puissance de 50 Mégawatts pour l'Hybridation des sites régionales de la JIRAMA (à commande) dénommé « Projet Parcs Solaires » concernant les 13^{ème} jusqu'à la 17^{ème} expéditions.

Le Président de la République a donné des directives pour que le projet MIAMI, soit totalement indépendant en termes d'énergie car une centrale solaire sera installée pour alimenter les lumières, les jets d'eau et que tout ce qui pourra avoir besoin d'électricité sur place.

La question de l'approvisionnement en électricité à Toamasina a été particulièrement évoquée et le Président de la République a insisté sur la nécessité de trouver des solutions pour pérenniser la coopération entre le fournisseur pétrolier de la JIRAMA, et l'État servira de médiateur. Le réseau de distribution d'électricité de Toamasina doit également être renouvelé.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'évolution des travaux d'entretien routiers du Projet de Développement Durable du secteur Routier (PDDR) à Madagascar.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative aux travaux de construction des routes dans le cadre du projet « Projet de Développement Durable du secteur Routier » (PDDR) à Madagascar. L'objectif de ce projet est d'assurer une maintenance efficace pour pérenniser les travaux de construction des principales routes nationales qui relient les chef-lieu de province à Antananarivo.

Concernant la RN2 le financement inclut le Lot numéro 1 : Moramanga - Toamasina mesurant 82 km ; et le deuxième lot : Moramanga - Antananarivo.

Le projet comprend également un tronçon de 200km de la RN4, 56km de la RN5 reliant Foulpointe et Toamasina, la RN7 Antananarivo - Antsirabe - Ambositra - Ambohimahasoa - Sakaraha. Et également RN3A, RNS5A et RN34. Les procédures administratives seront accélérer.

Les normes d'entretien et de contrôle de l'utilisation de la route nationale doivent être claires. Le Conseil des Ministres a ainsi approuvé la remise en service des stations de pesage sur la RN2.

Un arrêté a été adopté par le Ministère des Travaux publics qui doit être modifié, autorisant la circulation sur la route nationale des véhicules pesant jusqu'à 44 tonnes. Les véhicules ne doivent pas dépasser les 28 tonnes. De plus, il a été constaté un manque d'entretien des stations de pesage à travers l'île. Le Président de la République a déclaré que la surveillance sera stricte car les travaux réalisés sur ces routes nationales sont immenses et il est regrettable que les intérêts de quelques-uns détruisent l'artère qui relie la vie de la majorité de la population.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au Boulevard Ratsimilaho (axe Aéroport - RN5).

Les travaux sont actuellement réalisés par les sociétés SMATP et COLAS. La routé a été élargie afin d'embellir la ville. Le premier tronçon sera inauguré avant la fête nationale au mois de juin.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge par le Ministère de l'Economie et des Finances le dédouanement de matériaux, équipements et des pièces détachées ainsi que l'admission temporaire des engins (matériels), relative à l'exécution des travaux de construction de l'autoroute reliant Antananarivo et Toamasina (Phase I).

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge, à titre exceptionnel des Droits et Taxes à l'Importation (DTI) de cinq (05) colis disant contenir des équipements de dataloggers en faveur du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la réhabilitation de la voirie urbaine de la ville de Toamasina à travers le financement de l'AFD / PADEV 2, PIC 3, JICA et l'Union européenne.

Les travaux sont actuellement réalisés par les sociétés SMATP et COLAS. La routé a été élargie afin d'embellir la ville. Le premier tronçon sera inauguré avant la fête nationale au mois de juin.

Il s'agit de construire un château d'eau et une unité de traitement d'eau potable pour alimenter en eau la ville qui connaît encore des problèmes et d'augmenter la capacité de production d'Ivoloina pour atteindre 15 000 m³. La réalisation de tous ces projets coûte 72 millions de dollars et un programme est en collaboration avec la Banque mondiale pour l'aider. L'objectif est d'améliorer complètement l'approvisionnement en eau et d'aider à l'assainissement à Toamasina.

Le canal de Pangalane où doit être évacué les eaux de la ville est actuellement bouché par les déchets. Des constructions illicites ont également été constatées.

Les gens doivent être éduqués au maintien de la propreté et de l'hygiène. Le développement de la ville à travers le projet PADEV est en cours, mais il faut aussi que chaque citoyen prenne ses responsabilités. **Le Conseil des Ministres a approuvé le dragage du canal de Pangalane à travers les travaux HIMO sur un tronçon de 20 km qui seront également combinés avec l'utilisation de grandes machines pour le dragage.** Le Président de la République et le Gouvernement porteront un regard particulier sur ces travaux lors de cette visite à Toamasina .

II. ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a adopté le décret autorisant la participation de l'Etat Malagasy dans le capital de la société à créer « Société d'exploitation, de gestion et de maintenance MIAMI S.A ».

III. NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DES FORCES ARMEES

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-735 du 14 juin 2023 et portant nomination du **Général de Brigade ANDRIANTAULO Tsilavonjatovo Honoré**, Commandant de Zone de Défense et de Sécurité Tsiribihina (Ouest) à Morondava au sein de l'Etat Major des Armées.

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-025 du 12 janvier 2022 et portant nomination du **Général de Brigade AUGUSTE Bruno**, Inspecteur auprès de l'Inspection Générale des Armées.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-607 du 24 mai 2023 et portant nomination du **Général de Brigade RAKOTOARISOA Herinjanahary**, Directeur du Bureau Planification des Opérations de l'Etat-Major des Armées.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-989 du 6 juillet 2022 et portant nomination de **Mme. RAZAFITSALAMA Sehenio Miora**, Directeur des Ressources Humaines auprès du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RANDRIAMILANTO Florent**, Directeur des Concours Financiers de l'Etat auprès du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAKOTOMALALA Tiavina**, Directeur des Systèmes d'Information auprès du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-461 du 26 avril 2023 et portant nomination de **M. RAZAFIMANDIMBY Patrick Naivoharinjaka**, Directeur de la Formation et de la Coordination des Réformes auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RIVOMANANTSOA John Georgio**, Directeur de la Comptabilité Nationale et de la Modélisation auprès de l'Institut Nationale de la Statistique du Ministère de l'Economie et des Finances.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Adoption du décret portant nomination de **M. RAHERIARISATA Fenotojosa Tsiriandrianary Salama**, Préfet de Tsiroanomandidy.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAMANANKIRAHINA Faly Hery**, Préfet de Miarinarivo.
- Adoption du décret portant nomination de **M. BENANDRASANA Cyrille**, Préfet de Toamasina.
- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAHANTAMALALA Béatrice Hortense**, Préfet de Manakara.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAZAFINDRALAMBO Eddie Mandimby**, Préfet de Fenoarivo Be.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAKOTONDRAMANANA Hubert**, Préfet de Mandoto.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RANDRIAMANANKEVITRA Huberto Dellaris**, Chef du District d'Antsiranana II.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAMANAMAHAFAHAY Malaza**, Chef du District d'Ambanja.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAMANANA Barthélemy Samuel**, Chef du District de Bealanana.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAKOTONIRINA Bruno**, Chef du District d'Ambato Boeny.
- Adoption du décret portant nomination de **M. PRUVOT Victorien Odilon**, Chef du District de Befandriana Nord.

- Adoption du décret portant nomination de **M. RAMAROZATOVO Christian Jimson Edouard**, Chef du District de Mitsinjo.
- Adoption du décret portant nomination de **M. ANDRIANANTENAINA Onja Harivony Davy Clarck**, Chef du District de Kandreho.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAKOTOMANANKIAFARANA Tsimihonoraibe Joël**, Chef du District de Tsihombe.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RABENANDRASANA Nicolas**, Chef du District de Mahabo.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RANDRIAMANGA Falinirina Manoela**, Chef du District de Belo sur Tsiribihina.
- Adoption du décret portant nomination de **M. MAMPITOMBO Zafisoamiaraka Ellyan**, Chef du District d'Ampanihy Ouest.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RATIARISON Rostand Patrick**, Chef du District de Manandriana.
- Adoption du décret portant nomination de **M. TOMBOZARA Alida**, Chef du District de Vangaindrano.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAJAONARISON Andrianotahina Samuel**, Chef du District de Vohibato.
- Adoption du décret portant nomination de **M. ANDRIAMAHAVOTRA Antoine Marie Zacharie**, Chef du District de Vondrozo.
- Adoption du décret portant nomination de **M. TESAKA Désiré Philippe**, Chef du District de Midongy du Sud.
- Adoption du décret portant nomination de **M. BELAHY Théophile**, Chef du District de Vohipeno.
- Adoption du décret portant nomination de **M. SOLONDRAZANA Jacquinet**, Chef du District d'Antanambao Manampotsy.

MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-447 du 30 mars 2022 et portant nomination du **Commissaire Divisionnaire de Police RANJATOARISOA Andriamiadana Mamitiana**, Directeur des Services des Renseignements auprès du Ministère de la Sécurité Publique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-596 du 27 avril 2022 et portant nomination du **Commissaire Principal de Police ANDRIAMASY Ainarivonjy Olivier**, Directeur de la Lutte contre la Corruption et de la Discipline auprès du Ministère de la Sécurité Publique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-763 du 16 juillet 2020 et portant nomination du **Commissaire Divisionnaire de Police RASOAMIARAMANANA Gilberte**, Directeur des Affaires Financières auprès du Ministère de la Sécurité Publique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-598 du 27 avril 2022 et portant nomination du **Commissaire Divisionnaire de Police RATSIMBA Andrianina Brice**, Directeur de l'École Nationale Supérieure de Police auprès du Ministère de la Sécurité Publique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1288 du 07 septembre 2022 et portant nomination du **Commissaire Principal de Police RABEARIVONY Maurice Joël**, Directeur Régional de la Sécurité Publique de Diana auprès du Ministère de la Sécurité Publique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1289 du 07 septembre 2022 et portant nomination du **Commissaire Principal de Police GERVERIN Raelison**, Directeur Régional de la Sécurité Publique de Sava auprès du Ministère de la Sécurité Publique.

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1590 du 30 novembre 2022 et portant nomination du **Commissaire de Police de Première Classe RAKOTOVAO Jean Christian**, Directeur Régional de la Sécurité Publique d'Atsinanana auprès du Ministère de la Sécurité Publique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-1118 du 09 septembre 2020 et portant nomination du **Commissaire Principal de Police MORATAMBY Roger**, Directeur Régional de la Sécurité Publique de Sofia auprès du Ministère de la Sécurité Publique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-837 du 29 juillet 2020 et portant nomination du **Contrôleur Général de Police ANDRIAMANANTSOA Zakatiana Pierre Donatien**, Directeur Régional de la Sécurité Publique d'Anosy auprès du Ministère de la Sécurité Publique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-360 du 05 avril 2023 et portant nomination du **Commissaire de Police RALAHINIRINA Patrick Chrétien**, Directeur Régional de la Sécurité Publique d'Androy auprès du Ministère de la Sécurité Publique.

MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1405 du 05 octobre 2022 et portant nomination de **Mme. JAORIZIKY Patricia**, Directeur Régional de l'Industrialisation et du Commerce Itasy.
- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RASOLOFONJATOVO Hasina Hobitiana**, Directeur des Affaires Juridiques auprès du Ministère de l'Industrialisation et du Commerce.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-361 du 05 avril 2023 et portant nomination de **M. RAZAFITSITAIRANA Jean Harlain**, Directeur Régional de l'Industrialisation et du Commerce Anosy.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1413 du 05 octobre 2022 et portant nomination de **M. RAJAMANODIARIVELO Fredis Reynaldinoh**, Directeur Régional de l'Industrialisation et du Commerce Sofia.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2015-1482 du 14 décembre 2015 et portant nomination de **Mme. RANDRIARIMANGA Nirry Freddie**, Directeur Général du Fonds de Développement Agricole (FDA).
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1184 du 27 octobre 2021 et portant nomination de **M. RAKOTONDRANAIVO Tolojanahary Lovaniaina**, Directeur d'Appui à la Production Végétale (DAPV) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAKOTOZANANY Miandrisoa Tokiniaina**, Directeur de la Planification et du Suivi Evaluation (DPSE) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RARIVOARIMANANA Anjaratiana Malala**, Directeur de l'Unité d'Appui à la Conception et la Coordination des Projets (UACCP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAMAROZATOVO Ninah**, Directeur de l'Unité de Partenariat et de l'Agrégation Agricole (UPAA) auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAKOTOMAINTY Haintsoa Nirina**, Directeur de l'Unité de Supervision et de Coordination des actions sur l'Agriculture Biologique (USCAB) auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE + MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2008-797 du 31 juillet 2008 et portant nomination de **Mme. RAZAFINDRAKOTO Fanoïna Ny Riana**, Directeur Général du Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural – CENRADERU/FOFIFA auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

IV. ABROGATION

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-172 du 22 février 2023 portant nomination du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) auprès du Ministère de l'Économie et des Finances

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Adoption du décret abrogeant le décret portant nomination des Gouverneurs de Bongolava, Ihorombe et Atsinanana

*Toamasina, ce 17 avril 2024
La Direction de la Communication
de la Présidence de la République*